



**Année Scolaire 2020-2021**  
**BTS**  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**IDENTITE DE L'ETUDIANT(E)**

**NOM :**  **Prénom :**  **Sexe :**

Né(e) le  Commune de naissance  Dpt :

Nationalité :  Pays de Naisance :

Adresse :

Code Postal – Ville :  Téléphone :

Adresse mail :

**BACCALAUREAT OBTENU : SERIE/SPECIALITE :**

**Année :**

**SCOLARITE A LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021**

Inscription en classe :

**LV1 : Anglais** **LV2 :**

Obligatoire pour Support à l'action Managériale

Date d'entrée dans l'établissement :

**ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE 2019-2020**

Nom du dernier établissement fréquenté :

Adresse :  Code Postal-Ville :

Classe :

LV1 :  LV2 :

Option facultative :

**Cursus hors terminale, préciser :**

Code Postal – Ville :





**IMPORTANT :** tout changement d'adresse en cours d'année devra être immédiatement signalé au secrétariat scolarité

### **Restaurant scolaire**

Le service de restauration poursuit sa modernisation, particulièrement en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cela se traduit par un certain nombre d'évolutions, applicables au

**1<sup>er</sup> septembre 2020 :**

- Suppression des forfaits 3, 4, 5 jours
- Tarification au repas (4 €)
- Mise en place d'un distributeur automatique de plateaux
- Paiement préalable obligatoire
- Service de paiement en ligne
- Réservation préalable obligatoire.

Opérations réalisables en ligne, dès le **mardi 25 août 2020**,

à partir d'un Smartphone et/ou d'un PC via l'Espace Numérique de Travail «Atrium»  
(Rubrique *Service de restauration* → *Espace famille restauration*).

**Les anciens élèves et étudiants** disposant de leurs codes d'accès à l'ENT « ATRIUM » devront obligatoirement procéder au règlement et à la réservation préalable de leurs repas.

**À défaut, ils ne seront pas autorisés à se restaurer.**

**Les nouveaux élèves et étudiants** ne disposant donc pas encore de leurs codes d'accès à l'ENT « Atrium » (secondes, etc.) procéderont au règlement préalable de leurs repas auprès du service d'intendance soit par chèque (libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Bonaparte) soit en espèces.

**À défaut, ils ne seront pas autorisés à se restaurer.**

*En revanche, ils seront exemptés de réservation jusqu'à remise de leurs codes d'accès à l'ENT « Atrium ».*

Date

Signature du père

de la mère :

ou de l'étudiant(e) :



## DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION INDIVIDUELLE

Année Scolaire 2020-2021

Je soussigné(e) :

étudiant(e) en :

Case Autorise le lycée Bonaparte :

- à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies ou images vidéo représentant l'étudiant(e) ci dessus nommé(e), réalisées au sein ou en dehors de l'établissement au cours d'activités sportives,culturelles ou scientifiques,
- ainsi qu'à exploiter ces prises de vues,en partie ou totalité, uniquement à des fins d'enseignement,de recherche ou de promotion du lycée

Ces clichés pouvant être reproduits pour publication dans une revue ou plaquette de présentation du lycée,lors d'une éventuelle exposition ou diffusion sur le site web du lycée

Case N'autorise pas le lycée Bonaparte et par conséquent je m'engage à ne pas me placer volontairement devant les objectifs des photographes lors des activités proposées par le lycée.

Fait à

Le :

Signature :